

# BOUÉE-DIMANCHE 6 MAI 2018 - VIDE GRENIER

## 25ème FOIRE à la BROCANTE

Le comité des fêtes de Bouée vous invite à y participer

### Règlement

- Le coût de l'emplacement est de 12 € pour 4m linéaires (environ 4mX3m) sur réservation..
- Il est sans véhicule (accès autorisé pour l'installation et le départ) sauf accord préalable (1).
- L'installation sur le terrain se fait à partir de 7 heures, les emplacements sont numérotés et réservés
- Votre emplacement est réservé jusqu'à 9h00

Si vous êtes intéressé nous vous demandons de renvoyer ce bulletin de participation accompagné du règlement à l'ordre du comité des fêtes de Bouée (2)

à Mr Alain Monnié - 9 route de la Loire 44260 BOUÉE Renseignements 06 81 13 26 57

- (1) Uniquement sur le terrain N°2, deux emplacements minimum, le long du terrain et après accord explicite de l'organisateur. Nombre d'emplacements limité.  
(2) L'activité de l'exposant non professionnel doit correspondre à une « Vente au déballage d'objets et mobiliers usagés » selon les règlements en vigueur.

**DIM 6 MAI**  
**de 9h00 à 19h00**  
**BOUÉE**  
**25ème FOIRE A LA**  
**BROCANTE**  
**VIDE GRENIER**  
BAR - GRILLADES  
Comité des fêtes de Bouée  
**02 40 56 13 65**  
<http://cdfbouee.com>



COUPON A DÉCOUPER ET RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

Foire à la Brocante  
VIDE GRENIERS  
Bouée – 2018

Nom .....Prénom .....

Adresse .....

VILLE ..... CODE POSTAL .....

Téléphone ..... Courriel .....@..... (conseillé)

**PARTICULIER** N° PIECE D'IDENTITE (préciser PC, CI ou passeport) ..... (N°obligatoire)

Délivrée le ..... à .....par .....

**BROCANTEUR** N° SIRET .....

Nombre d'emplacements extérieurs (4m linéaires) ..... x12 € = .....€

DATE ..... SIGNATURE ..... Le brocanteur reconnaît approuver le règlement